

# L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « L'Entrepreneur de Norwood »

Gilles Renaud<sup>1</sup>

Le 29 mai 2023

## Propos introductifs

D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à instruire des procès, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Juge - Cour de justice de l'Ontario - janvier 1995 à avril 2023.

<sup>2</sup> Voir les [autres documents dans cette série](#) : « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 23 mars 2023; « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange' » - Jurisource - le 24 mars 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre 'L'étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde' », de R.L. Stevenson » - Jurisource - le 3 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'évasion d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 5 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Arsène Lupin en prison' », Jurisource - le 6 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le mystérieux voyageur' », Jurisource - le 12 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle 'L'escarboucle bleue' », Jurisource - le 13 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le collier de la Reine' », Jurisource, le 14 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le sept de cœur' mettant en vedette Arsène Lupin », Jurisource - le 17 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le coffre-fort de madame Imbert' », Jurisource - le 18 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'La Perle noire' », Jurisource - le 28 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle 'Herlock Sholmes arrive trop tard' », Jurisource - le 1 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les Hêtres

Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."<sup>3</sup>

Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

---

pourpres'», Jurisource - le 3 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le diadème de béryls'», Jurisource - le 5 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'aristocratie célibataire'», Jurisource - le 8 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le pouce de l'ingénieur'», Jurisource - le 8 mai, 2023 et « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'La maison vide' », Jurisource – le 24 mai 2023.

<sup>3</sup> Voir "A List of One Hundred Legal Novel" (1922), 17 III. L. Rev. 26, page 31.

Mon objectif est donc d'étudier la nouvelle « L'Entrepreneur de Norwood »<sup>4</sup> de sir Artur Conan Doyle, et sa vedette le détective Sherlock Holmes, afin de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, surtout en rapport aux entrevues des témoins en mettant l'accent sur leur comportement, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès.<sup>5</sup> Cela étant, cette nouvelle nous offre un éclairage utile quand il s'agit de scruter les techniques policières en rapport aux enquêtes, les interviews de témoins potentiels, du discernement de la détective lors de ses enquêtes et de son professionnalisme.

## **Un survol thématique des techniques policières à la lumière de la nouvelle « L'Entrepreneur de Norwood »**

### **Comportement, la preuve du**

#### **Introduction : les allures à titre de témoignage**

D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner cette leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de la nouvelle, la lectrice s'imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance, qui répond aux questions de l'enquêtrice bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre témoignage aux policiers puisse être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite - que l'enquêtrice puisse ainsi passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

---

<sup>4</sup> Il s'agit de la seconde nouvelle dans la collection « Le Retour de Sherlock Holmes ». En somme, Holmes a saisi une occasion afin de simuler son décès, et a « disparu » pour trois ans et ce mini-polar relate son enquête portant sur un jeune notaire contre qui pèsent des soupçons d'avoir trempé dans un meurtre.

<sup>5</sup> Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth<sup>6</sup> :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)  
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs.<sup>7</sup> Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible *in* Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

<sup>7</sup> Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, Chapitre 12.]

<sup>8</sup> J'invite la lectrice à prendre connaissance des articles suivants que j'ai signés: « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » –

## Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

*R. c. N.S.*, [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

## Les enseignements du juge-en-chef Bowman

Relevons les enseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, [2006] ACI n° 173:

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

---

Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des 'cillements' des témoins » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022; « La plaidoirie et l'examen des grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin », Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité sont l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

Qu'il me soit permis de résumer ces enseignements. D'une part, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs. D'autre part, l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres »: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier, – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... »<sup>9</sup> Qui pourrait offrir un tel aperçu autre qu'un proche du témoin?

### **Propos introductifs : J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable**

D'entrée de jeu, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je n'ai pas de mémoire d'avoir jamais constaté qu'un témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. Cela étant, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

Relevons aussi ce qu'a dit Albert Camus : « Sur une même chose, on ne pensa pas de même façon le matin ou le soir. Mais où est le vrai, dans la pensée de la nuit ou l'esprit de midi. Deux réponses, deux races d'hommes. » Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite. Voici un exemple : « Il parlait sur un ton plaisant, mais ses yeux ne plaisaient pas. J'y lisais au contraire le soupçon et la contrariété... »

---

<sup>9</sup> Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins que la détective ait obtenu des « tuyaux » de tierces parties? De plus, la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur » contient cet exemple : « ... [Holmes] nous reçut avec son affabilité habituelle... » Comment est-ce que vous, la détective, êtes censée le savoir?

## **Comportement – accumulation d’éléments**

Il n’est pas rare de retrouver des phrases du genre : « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. » Donc, l’enquêtrice doit parfois évaluer plus d’un élément à la fois. Ainsi, « Tout en courant, il gesticulait avec les mains, secouait la tête et faisait les grimaces les plus extraordinaires... » Relevons aussi cet exemple : « Un instant après, il était dans la pièce, toujours essoufflé, toujours gesticulant, mais avec une telle expression de chagrin et de désespoir, que cessant de rire nous fûmes saisis d’horreur et de pitié... » [Ces exemples sont tirés de plusieurs documents de travail]

## **Comportement – Capacité qu’on les gens d’assumer un élément du comportement – une mise en garde de plus**

Sir Arthur nous fournit cet exemple dans le récit « L’Aristocratique célibataire »: « Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j’ai l’honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l’avais pas crue douée de sentiments élevés... » [Nous avons souligné.] Voir aussi cet autre exemple : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s’était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l’attitude d’un homme dont la dignité a été atteinte... » [Nous avons souligné.] Pour ce qui est de cette nouvelle, à savoir « Le Pouce de l’ingénieur », nous lisons : « J’essayais de prendre un air indifférent... »

## **Comportement – le chapelet des éléments**

En lisant les extraits qui suivent, il faut se rappeler que la crédibilité d’un témoin ne s’évalue pas uniquement par ses expressions faciales, mais aussi, de façon non limitative, par la façon dont elle rend témoignage, par sa façon de répondre aux questions, de livrer son récit, par ses hésitations, sa voix, ou son langage corporel ... » Je cite l’hon. juge Bolduc, au par. 39 de l’arrêt *LSJPA -- 231*, [2023] J.Q. no 398, 2023 QCCQ 199 (C.Q.) (Chambre de la jeunesse). Donc, je vous invite à évaluer le rôle de ces éléments en tenant pour acquis que la personne que vous êtes à interviewer « démontre » à tour de rôle ces « attributs ». Au demeurant, allez-vous croire leurs paroles en compte rendu de leur langage non verbal?

### **Agitation**

« ... cherchant à calmer l’agitation de ses nerfs. »

### **Air**

« L’inspecteur les regarda d’un air embarrassé. »

« Après le départ du détective, mon ami se leva et fit ses préparatifs pour le travail de la journée, avec l’air alerte d’un homme auquel convient l’œuvre qu’il va accomplir. »

## **Apparence**

« N'avez-vous jamais rencontré un jeune homme d'apparence plus douce, de manières plus onctueuses? »

## **Attitude**

« Il joignit les mains dans une attitude de supplication tout en se balançant sur sa chaise. »

« Bien entendu, elle ne pouvait admettre même la possibilité d'un crime commis par son fils, mais elle n'exprima ni la moindre surprise ni le moindre regret de la mort d'Oldacre. Au contraire, elle m'en parla avec tant d'amertume qu'inconsciemment son attitude venait fortifier le système de la police, car certainement si son fils l'a entendue parler de cette façon, il a dû être prédisposé à la haine et à la violence. »

« Cependant, lui dis-je, l'attitude de l'accusé impressionnera favorablement le jury. »

« La nouvelle attitude du détective était vraiment amusante à voir ; on eût dit un élève posant des questions à son précepteur. »

## **Balbutier**

« Je balbutiai des remerciements. »

## **Bouche**

« Je regardai avec le plus vif intérêt cet homme sous le coup d'une accusation capitale. Il était blond, d'une beauté fade, avec des yeux bleus effarés, la face rasée, la bouche faible et timide. »

## **Contenance**

« Peut-être, Watson, aussi mal que possible ; j'ai fait bonne contenance devant Lestrade, mais vraiment je crois que, pour une fois, l'animal est sur la bonne piste, comme nous sur la mauvaise. »

## **Détourner**

« Oldacre eut un rire gêné et se détourna du visage rouge et furieux du détective. »

## **Épaules**

« ... Il haussa les épaules, comme s'il se plaignait en plaisantant d'un état de choses qu'il avait tout fait pour établir... »

## **Étonnement**

« ... Un instant après, un jeune homme, les yeux hagards, le teint pâle, échevelé, les traits bouleversés, se précipita dans l'appartement. Son regard alla de l'un à l'autre et, voyant notre étonnement, il comprit qu'il nous devait des excuses pour son entrée sans cérémonie. ... »

## **Expression**

« C'était un petit homme très bizarre, aux yeux de furet, aux cils blancs ; quand je le regardai, je vis que ses yeux très vifs m'examinaient avec une expression particulièrement maligne. »

« ... Lestrade, permettez-moi de vous présenter votre témoin principal, M. Jonas Oldacre. Le détective dévisagea l'inconnu avec une expression d'étonnement sans bornes. Les yeux de cet homme clignotaient à la lumière crue du corridor. Il jetait des regards sur nous et sur le feu qui se mourait. Sa physionomie était odieuse, sournoise, vicieuse, méchante, avec des yeux fuyants, gris pâle et des cils blancs. »

## **Figure**

« ... mais je vis bien à la figure de mon compagnon qu'il ne comprenait pas plus que moi... »

« La figure expressive de mon ami laissa percer une sympathie qui n'était pas, je le crois bien, exempte de quelque satisfaction. »

« Monsieur John Hector Mac Farlane ? dit Lestrade. Notre malheureux client se leva avec la figure livide. »

« ... Mon ami rentra tard, et je vis de suite, à ses traits fatigués, à sa figure anxieuse, que le grand espoir qui l'avait soutenu le matin avait été déçu... »

## **Gémir**

« L'infâme personnage était assis dans son parloir entre deux policemen. – C'était une plaisanterie, mon bon monsieur, et rien de plus ! gémit-il sans discontinuer. »

## **Geste**

« Je vous arrête sous l'inculpation d'homicide volontaire sur la personne de M. Jonas Oldacre, de Lower Norwood. MacFarlane se tourna vers nous avec un geste de désespoir, et retomba écrasé sur son fauteuil.

## **Mains**

« Notre visiteur allongea une main tremblante et ramassa le Daily Telegraph qui était posé sur les genoux de Holmes. »

« Voilà, mon cher Watson, le rapport sur mon échec. Et pourtant !... pourtant !... dit-il, en serrant ses mains maigres dans le paroxysme de la conviction... »

## **Manières**

« N'avez-vous jamais rencontré un jeune homme d'apparence plus douce, de manières plus onctueuses? »

## **Nature**

« Sa nature froide et fière ne cherchait nullement à s'attirer les applaudissements du public ... »

## **Pâleur**

« ... Un instant après, un jeune homme, les yeux hagards, le teint pâle, échevelé, les traits bouleversés, se précipita dans l'appartement. Son regard alla de l'un à l'autre et, voyant notre étonnement, il comprit qu'il nous devait des excuses pour son entrée sans cérémonie. ... »

« ... à déjeuner, je le trouvai pâle et fatigué, les yeux encore plus brillants sous leur cercle bleuâtre. »

## **Physionomie**

« La physionomie de Lestrade commença à s'empourprer de colère. »

« ... Lestrade, permettez-moi de vous présenter votre témoin principal, M. Jonas Oldacre. Le détective dévisagea l'inconnu avec une expression d'étonnement sans bornes. Les yeux de cet homme clignotaient à la lumière crue du corridor. Il jetait des regards sur nous et sur le feu qui se mourait. Sa physionomie était odieuse, sournoise, vicieuse, méchante, avec des yeux fuyants, gris pâle et des cils blancs. »

## **Regard**

« ... Un instant après, un jeune homme, les yeux hagards, le teint pâle, échevelé, les traits bouleversés, se précipita dans l'appartement. Son regard alla de l'un à l'autre et, voyant notre étonnement, il comprit qu'il nous devait des excuses pour son entrée sans cérémonie. ... »

« Et maintenant, monsieur Mac Farlane, deux de mes agents sont à la porte et un fiacre vous attend en bas. Le malheureux jeune homme se leva et, après avoir jeté vers nous un regard suppliant, quitta l'appartement... »

« L'inspecteur les regarda d'un air embarrassé. »

« Mrs. Lexington, tel est son nom, est une femme brune, très silencieuse, au regard soupçonneux et fuyant. »

« Il y a quelque chose qui n'est pas clair et que connaît sûrement la femme de charge. Il y avait, dans son regard, une méfiance instinctive qui se trouve toujours chez ceux qui sont au courant d'un crime. »

« Les yeux de cet homme clignotaient à la lumière crue du corridor. Il jetait des regards sur nous et sur le feu qui se mourait. Sa physionomie était odieuse, sournoise, vicieuse, méchante, avec des yeux fuyants, gris pâle et des cils blancs. »

### **Respiration**

« ... et d'observer le désordre des vêtements du jeune homme, sa serviette bourrée de papier timbré, les breloques de sa chaîne de montre et sa respiration haletante... »

### **Rire**

« Oldacre eut un rire gêné et se détourna du visage rouge et furieux du détective. »

### **Sourcils**

« ... Avez-vous encore quelque chose à lui demander, monsieur Holmes ? dit Lestrade, dont les sourcils s'étaient plus d'une fois froncés pendant le cours de ce récit... »

### **Sourire**

« ... Oui, sans doute... c'est ce que je voulais dire, répondit Holmes avec un sourire énigmatique. »

« C'est le chant de triomphe de Lestrade, répondit Holmes avec un sourire amer. »

« ... Holmes sourit avec indulgence. »

### **Surprise**

« ... Notre client nous contempla cependant avec surprise... »

### **Sursauter**

« Et sans doute vos créanciers pourront toucher à la banque les valeurs de M. Cornelius, dit Holmes. Le petit homme sursauta et tourna ses yeux vers mon ami. »

### **Tête**

« ... Parce qu'il n'aurait jamais pu négocier ces valeurs. Lestrade secoua la tête, bien qu'il me parût avoir quelque peu perdu de son assurance... »

## **Ton**

« Sherlock Holmes écoutait, les yeux fermés, les mains jointes, ce récit remarquable. – L'affaire présente bien quelque intérêt, dit-il d'un ton nonchalant. »

« Elle ne sera pas difficile à éclaircir ! dit Lestrade d'un ton lugubre. »

## **Traits**

« ... Mon ami rentra tard, et je vis tout de suite, à ses traits fatigués, à sa figure anxieuse, que le grand espoir qui l'avait soutenu le matin avait été déçu... »

## **Tremblement**

« ... Le père de Mac Farlane était parti à la recherche de son fils, la mère seule était à la maison : une petite femme aux cheveux frisés, aux yeux bleus, toute tremblante de crainte et d'indignation. »

## **Visage**

« Oldacre eut un rire gêné et se détourna du visage rouge et furieux du détective. »

« Lestrade le regardait fixement. L'étonnement, l'anxiété, l'ironie se succédaient sur son visage. »

## **Yeux**

« ... Un instant après, un jeune homme, les yeux hagards, le teint pâle, échevelé, les traits bouleversés, se précipita dans l'appartement. Son regard alla de l'un à l'autre et, voyant notre étonnement, il comprit qu'il nous devait des excuses pour son entrée sans cérémonie. ... »

« Je regardai avec le plus vif intérêt cet homme sous le coup d'une accusation capitale. Il était blond, d'une beauté fade, avec des yeux bleus effarés, la face rasée, la bouche faible et timide. »

« C'était un petit homme très bizarre, aux yeux de furet, aux cils blancs ; quand je le regardai, je vis que ses yeux très vifs m'examinaient avec une expression particulièrement maligne. »

« ... à déjeuner, je le trouvai pâle et fatigué, les yeux encore plus brillants sous leur cercle bleuâtre. »

« ... Lestrade, permettez-moi de vous présenter votre témoin principal, M. Jonas Oldacre. Le détective dévisagea l'inconnu avec une expression d'étonnement sans bornes. Les yeux de cet homme clignotaient à la lumière crue du corridor. Il jetait des regards sur nous et sur le feu qui se mourait. Sa physionomie était odieuse, sournoise, vicieuse, méchante, avec des yeux fuyants, gris pâle et des cils blancs. »

## **Discernement dont doit faire preuve l'enquêtrice**

### **Apparences, faire preuve de jugement, car on se trompe à se fier aux**

« ... Je vous accorde que les apparences sont tout à fait favorables à votre système, dit-il ; je veux seulement vous démontrer qu'il y en a d'autres possibles. »

### **Cherchez l'argent**

L'enquêtrice est toujours bien lancée sur une piste s'il s'agit de retrouver de l'argent. Ainsi, Holmes explique : « ... toute sa vie s'est passée à chercher un moyen de vengeance, sans l'avoir trouvé jusqu'à ce moment. Au cours de ces deux dernières années, ses affaires ont périclité, car il spéculait secrètement, je crois, et il se trouve actuellement dans une mauvaise passe. Il a formé le dessein d'escroquer ses créanciers et, dans ce but, il a souscrit des valeurs importantes au profit d'un certain Cornelius, qui, j'imagine, n'est autre que lui-même sous un autre nom... »

### **Entrevue avec une avocate au moment de l'arrestation**

Il se pourrait qu'un jour vous soyez confronté à un scénario qui s'apparente au suivant : « Oui, je suis bien tout cela, et de plus l'homme de Londres le plus malheureux en ce moment. Pour l'amour de Dieu, monsieur Holmes, ne m'abandonnez pas ! Si l'on vient m'arrêter avant que j'aie terminé mon histoire, faites-moi donner le temps de vous faire connaître toute la vérité. J'irai heureux en prison, si je sais que vous vous occupez de moi ! » Dans un tel cas, l'entrevue pourrait se poursuivre, une fois que le détenu a été transporté au poste.

### **Faits, l'importance des**

« ... Mon instinct penche d'un côté, les faits matériels de l'autre, et il est fort à craindre que les bons jurés anglais n'aient pas le degré d'intelligence qui leur permettrait de croire plutôt à mon système qu'aux faits positifs établis par Lestrade. »

### **Indices, de lutte**

Les films et les émissions à la télé foisonnent d'exemples de ce genre : « L'examen de sa chambre a établi que son lit n'avait pas été défait, que le coffre-fort, qui se trouvait dans sa chambre, avait été ouvert et qu'un grand nombre de papiers importants avaient été jetés pêle-mêle dans la pièce. On a constaté également des indices de lutte ; des traces de sang ont été trouvées dans la chambre, ainsi que sur une canne en chêne dont la poignée était maculée de sang... »

## **Indices, écrire un récit lors d'un voyage en train**

Relevons cet exemple intéressant :

– Je puis lire les premières lignes, celles du milieu de la seconde page et quelques-unes à la fin. Elles sont nettes comme des caractères d'imprimerie, mais l'écriture des autres pages est détestable et il y a même trois endroits que je ne puis déchiffrer. – Que dites-vous de cela ? demanda Holmes. – Eh bien, qu'en dites-vous, vous ? – Cela a été écrit dans un train. Les parties bien écrites l'ont été aux arrêts dans les gares, les mauvaises pendant le trajet et les très mauvaises l'ont été aux aiguilles d'embranchement. Un expert scientifique vous dirait que cela a été fait sur une ligne de banlieue, car n'importe où, excepté près d'une grande ville, on ne trouverait autant d'aiguilles se succédant aussi rapidement. Si l'on admet qu'il a passé tout son voyage à écrire le testament, le train était un express qui ne s'est arrêté qu'une fois entre Norwood et London Bridge. Lestrade se mit à rire. – Vous êtes trop fort pour moi, quand vous commencez vos théories, monsieur Holmes, dit-il, mais est-ce que tout cela a trait à l'affaire ? – Cela corrobore tout simplement la déclaration du jeune homme, sur ce point que le testament a été fait par Jonas Oldacre au cours de son voyage.

## **Indices, suivre les**

« L'enquête est conduite par les soins expérimentés de l'inspecteur Lestrade, de Scotland Yard, qui suit tous les indices avec son énergie accoutumée. »

## **Indices, un seul peut suffire afin de résoudre l'énigme**

Relevons ce que Sherlock Holmes déclare à ce sujet : « ... Souvent, Watson, le plus léger détail, l'indice le plus faible suffisaient à me démontrer que ce génie du mal était dans l'affaire, de même que le plus léger tremblement d'une toile d'araignée indique que le monstre se trouve au fond de sa retraite. ... »

## **Mémoire – « Attendez que je me rappelle... » l'autobiographie de René Lévesque**

Comme l'indique le titre de ce texte, la mémoire fonctionne suivant un cheminement qui n'est pas toujours l'équivalent d'ouvrir le robinet d'une cuisine. Ainsi : « ... Mac Farlane essuya ses tempes mouillées de sueur et continua son récit ... il me fit remarquer alors qu'il ne fallait pas déranger sa femme de charge et me fit sortir par la porte vitrée qui était restée ouverte. – Le store était-il baissé ? demanda Holmes. – Je n'en suis pas sûr, mais je crois qu'il l'était à moitié... Oui, je me rappelle maintenant qu'il le fit monter pour ouvrir la porte-fenêtre toute grande... »

### **Nature humaine – Bouleversement dans l'esprit des criminels**

« ... Enfin, auriez-vous pris le soin de faire disparaître le cadavre, et de laisser votre canne en évidence pour bien établir que vous étiez l'assassin ? Avouez, Lestrade, que tout cela est bien invraisemblable. – Quant à la canne, monsieur Holmes, vous le savez aussi bien que moi, un criminel est souvent si bouleversé, qu'il n'agit pas comme un homme qui a son sang-froid... »

### **Nature humaine – Trop prendre pour tenu, danger**

« Il y a quelque chose qui n'est pas clair et que connaît sûrement la femme de charge. Il y avait dans son regard, une méfiance instinctive qui se trouve toujours chez ceux qui sont au courant d'un crime. » Il y a fort à parier qu'une telle croyance est sans fondement.

### **Preuves supplémentaires**

« Cela paraît sérieux ! m'écriai-je. – C'est le chant de triomphe de Lestrade, répondit Holmes avec un sourire amer. Pourtant, il serait peut-être prématuré d'abandonner notre cause. Après tout, une charge nouvelle est quelquefois une arme à deux tranchants ... » Relevons le fait que dans cette nouvelle, il s'agit d'une preuve tellement accablante et qui est relevée après l'enquête qu'évidemment il s'agissait d'un criminel qui a cherché à faire condamner un innocent.

### **Interviewer les témoins potentiels**

#### **Aveux – prudence est de rigueur, car les gens peuvent exagérer leurs fautes**

Voici un exemple : « [il se] précipita dans l'appartement. Son regard alla de l'un à l'autre et, voyant notre étonnement, il comprit qu'il nous devait des excuses pour son entrée sans cérémonie. - Je suis désolé, monsieur Holmes, s'écria-t-il. Il ne faut pas m'en vouloir. Je suis à moitié fou, monsieur Holmes. Je suis le malheureux Hector MacFarlane! Il prononça ces mots comme si son nom seul devait nous expliquer le but de sa visite ... »

#### **Calme, faire en sorte que les individus que vous recevez en entrevue soient calmes**

« ... Maintenant, si vous vous sentez un peu remis, je serai très heureux de vous voir prendre ce fauteuil, et de vous entendre raconter, avec le plus grand calme, qui vous êtes, et ce comme si j'étais censé le connaître ...' »

#### **Détails, poursuivre les détails qui pourraient éclaircir le crime**

« Un moment, Lestrade, dit Holmes, une demi-heure de plus ou de moins n'a pas d'importance, et ce gentleman était sur le point de nous donner sur cette affaire des détails qui pouvaient l'éclaircir. »

## **Entendre les faits de la bouche du prévenu**

« Cependant il faut que je reste avec mon prisonnier, et je dois l'avertir que tout ce qu'il dira pourra se retourner contre lui. – Je ne demande pas mieux, répondit notre client ; tout ce que je désire, c'est que vous puissiez entendre et reconnaître la vérité tout entière. »

## **Limites de temps pour l'entrevue, ne pas imposer des**

Relevons l'exemple que l'on ne devrait pas suivre : « ... Je ne demande pas mieux, répondit notre client ; tout ce que je désire, c'est que vous puissiez entendre et reconnaître la vérité tout entière. Lestrade regarda sa montre. – Je vous donne une demi-heure, dit-il. »

## **Mise en garde**

« ... Cependant il faut que je reste avec mon prisonnier, et je dois l'avertir que tout ce qu'il dira pourra se retourner contre lui. »

## **Professionnalisme et le travail des enquêtrices**

### **Manipulation des faits, toujours faire l'examen des éléments en craignant la**

Relevons cet exemple qui appuie la thèse selon laquelle une enquêtrice qui se respecte tiens pour acquis que certains dossiers sont le produit d'une machination à l'endroit d'un suspect innocent. Ainsi :

Je suivrai certainement votre avis, mais comment avez-vous découvert ce réduit, monsieur Holmes ? – J'avais toujours dans l'idée que mon gaillard était caché dans la maison. Je n'eus plus de doute après avoir remarqué que le corridor en question était de six pieds moins longs que celui qui lui correspondait à l'étage inférieur. Je pensais bien qu'il n'aurait pas la force de rester calme en entendant les cris d'alarme. Nous aurions pu, il est vrai, le surprendre dans sa cachette, mais cela me paraissait plus piquant de le faire se dénicher lui-même ... mais comment, diable, avez-vous soupçonné sa présence dans la maison ? – L'empreinte du pouce, Lestrade ! Vous aviez déclaré que cette découverte était péremptoire... c'était vrai, mais dans un autre sens. Je savais que cette tache ne se trouvait pas la veille sur le mur. J'apporte, ainsi que vous avez pu vous en rendre compte, la plus grande attention à l'examen des détails ; j'avais examiné le vestibule et j'avais la certitude que le mur était absolument net. Donc l'empreinte avait été faite pendant la nuit. – Mais comment ? – Très simplement ! Quand les papiers d'affaires avaient été scellés. Jonas Oldacre avait dû obtenir de MacFarlane, qu'il posât le pouce sur la cire molle pour les cacheter. Cela a dû être fait si vivement et si naturellement que sans nul doute le jeune homme ne doit même pas s'en souvenir. C'est probablement ainsi que les choses se sont passées ; sans doute même Oldacre ne soupçonnait pas à ce moment comment il s'en servirait. Au cours des réflexions qu'il a dû faire dans son réduit, il a songé quelle preuve indiscutable il pourrait établir de la culpabilité de Mac Farlane en se servant de l'empreinte de son pouce. Rien ne lui était plus facile que de

reproduire cette empreinte apposée sur la cire, en la mouillant du sang produit par une piqûre d'épingle et l'apposant sur le mur soit par lui-même, soit par sa femme de charge. Si l'on examine les papiers qu'il avait cachés avec lui dans son réduit, je parie qu'on y trouvera le cachet avec l'empreinte du pouce de MacFarlane ...

### **Renseignements afin d'appuyer des thèses**

Il importe de souligner que le genre de phrases qui suit est à éviter sans justifications : « Son pauvre maître avait certainement été assassiné. Avait-il des ennemis ? Tout homme a des ennemis ... »

### **Trop évident, il ne faut pas craindre le ridicule de proclamer que le crime semble**

Relevons ce bel exemple :

... mais je ne trouve pas l'affaire élucidée en ce qui me concerne. – Pas élucidée !... Eh bien ! quelle affaire trouveriez-vous claire, sinon celle-ci ? Voilà un jeune homme qui apprend tout à coup qu'après le décès d'un vieillard il bénéficiera d'une fortune ; que fait-il ? Sans rien révéler à personne, il donne un prétexte pour s'absenter, va le soir même rendre visite à son client, attend le moment où la seule personne qui habite la maison s'est mise au lit, et alors, dans la solitude, il assassine ce vieillard dans la chambre, brûle le cadavre sur un tas de bois, et va coucher dans un hôtel voisin. Les taches de sang dans l'appartement et sur la canne sont très légères ; il est probable qu'il avait présumé qu'il pourrait accomplir son crime sans trop d'effusion de sang, et il n'avait pas hésité à croire que, si le cadavre avait pu être consumé, le genre de mort de sa victime serait demeuré inconnu... et aurait empêché les soupçons de se porter sur lui. N'est-ce pas évident ?

– Je trouve même, mon cher Lestrade, que cela paraît trop évident, dit Holmes. Parmi vos nombreuses qualités, il vous manque l'imagination ; mais si vous pouviez par la pensée vous mettre à la place de ce jeune homme, auriez-vous choisi précisément la nuit même où le testament aurait été fait en votre faveur pour commettre le crime ? N'auriez-vous pas trouvé trop dangereuse cette corrélation entre les deux faits ? De plus, auriez-vous choisi une occasion pareille, quand tout le monde pouvait savoir que vous étiez venu dans la maison ?

### **Conclusions**

Je ne soutiens pas que le fait de lire de tels récits va vous permettre, à l'instar de Sherlock Holmes, « ... à dénouer des énigmes insolubles ... » Je crois, toutefois, que ce genre de nouvelles nous livre des aperçus utiles portant sur la nature humaine et la preuve du comportement, des éléments essentiels pour la réussite dans le cadre d'une carrière de détective.